

Défaillances d'entreprise, la stabilisation sur 12 mois se confirme



À fin juin, la stabilisation du nombre de défaillances cumulé sur 12 mois se confirme. Ainsi, à fin juin 2025, le nombre de défaillances reste stable à 67 340 en cumul sur les douze derniers mois. (cf. graphique 1), un niveau comparable à celui du mois de mai (67 285 défaillances en données révisées1). Ce constat est commun à la plupart des tailles d'entreprises et secteurs d'activité (cf. tableaux A et B).

	Cumul 12 derniers mois ^a (données brutes)									
V	Moy. 2010-2019	Mai 25	Mai 25 /Mai 24	Mai 25 /2010-2019	juin 24	juin 25	juin 25 /juin 24	juin 25 /2010-2019		
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	1 359	1 507	8,7 %	10,9 %	1 400	1 506	7,6 %	10,8 %		
Industrie (BE)	4 442	4 299	5,2 %	-3,2 %	4 122	4 272	3,6 %	-3,8 %		
Construction (FZ)	14 684	14 849	10,8 %	1,1 %	13 766	14 732	7,0 %	0,3 %		
Commerce ; réparation automobile (G)	13 071	13 826	6,3 %	5,8 %	13 219	13 740	3,9 %	5,1 %		
Transports et entreposage (H)	1 901	3 112	19,0 %	63,7 %	2 674	3 162	18,2 %	66,3 %		
Hébergement et restauration (I)	7 374	8 961	9,5 %	21,5 %	8 249	9 038	9,6 %	22,6 %		
Information et communication (JZ)	1 480	2 093	16,2 %	41,4 %	1 831	2 099	14,6 %	41,8 %		
Activités financières et d'assurance (KZ)	1 150	1 650	7,8 %	43,5 %	1 549	1 659	7,1 %	44,3 %		
Activités immobilières (LZ)	1 984	2 520	7,3 %	27,0 %	2 397	2 523	5.3 %	27,2 %		
Conseils et services aux entreprises (MN)	6 379	8 173	13,6 %	28,1 %	7 286	8 209	12,7 %			
Enseignement, santé, action sociale et service aux ménages (P à S)	5 311	6 189	7,5 %	16,5 %	5 660	6 290	11,1 %			
Ensemble ^b	59 342	67 285	9,6 %	13,4 %	62 231	67 340	8,2 %	13,5 %		

Source : Banque de France – Base Fiben. Données disponibles début août 2025.

Calcul: Banque de France - Direction des Entreprises - Observatoire des Entreprises.

En rythme annuel, la progression des défaillances (en cumul douze mois) poursuit son mouvement de décélération progressive (+8,2 % en juin contre +9,6% en mai - cf. graphique 2). Le nombre de défaillances d'ETI -Entreprise de taille intermédiaire- et de grandes entreprises est stable depuis plusieurs mois, mais à un niveau plus élevé que sa moyenne pré-pandémique.

				entreprises p						
	Cumul 12 demiers mois ^a (données brutes)									
	Moy. 2010-2019	Mai 25	Mai 25 /Mai 24	Mai 25 /2010-2019	juin 24	juin 25	juin 25 /juin 24	juin 25 /2010-2019		
PME, dont	59 309	67 224	9,6 %	13,3 %	62 170	67 282	8,2 %	13,4 %		
Microentreprises et taille indéterminée	56 058	61 707	9,4 %	10,1 %	57 217	61 699	7,8 %	10,1 %		
Très petites entreprises	2 012	3 471	11,5 %	72,5 %	3 126	3 512	12,3 %	74,6 %		
Petites entreprises	910	1 537	12,9 %	68,9 %	1 394	1 561	12,0 %	71,5 %		
Moyennes entreprises	329	509	18,6 %	54,7 %	433	510	17,8 %	55,0 %		
ETI-GE	33	61	-11,6 %	84,8 %	61	58	-4,9 %	75,8 %		
Ensemble	59 342	67 285	9,6 %	13,4 %	62 231	67 340	8,2 %	13,5 %		

Source : Banque de France – Base Fiben. Données disponibles début août 2025

Calcul: Banque de France – Direction des Entreprises – Observatoire des Entreprises.

Sur la même période, la population d'entreprises s'accroît ; selon l'Insee -Institut national de la statistique et des études économiques-, un peu plus de 1,1 million d'entreprises ont été créées à fin juin 2025 sur 12 mois glissant, en hausse de 0,2 % par rapport au cumul 12 mois arrêté à fin juin 2024.

[°] Cumul des douze derniers mois comparé au cumul des mêmes mois un an auparavant et à la moyenne 2010-2019.

^b La ligne « Ensemble » comprend des unités légales dont le secteur d'activité n'est pas connu.

^a Cumul des douze derniers mois comparé au cumul des mêmes mois un an auparavant et à la moyenne 2010-2019.

C – Évolution des défaillances d'entreprises 壒

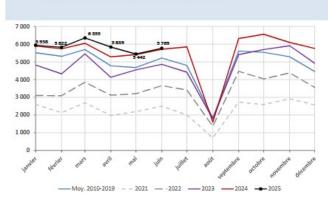


Note: La courbe orange représente la valeur moyenne du nombre de défaillances cumulé sur douze mois observés mensuellement entre janvier 2010 et décembre 2019.

Glissement annuel du cumul sur douze mois décembre 1991 à juin 2025 (en %) 60 20 20 40 40 40 40

2 – Évolution du nombre de défaillances

3 – Nombre mensuel de défaillances Moyenne 2010-2019 et janvier 2021 à juin 2025



4 – Poids des défaillances des entreprises non financières en termes d'encours de crédit Cumul sur les douze derniers mois décembre 2006 à juin 2025



Note: la forte hausse ponctuelle du poids des encours en défaillance sur les douze derniers mois pour la catégorie TPE observée entre avril 2024 et mars 2025 se résorbe en avril 2025 du fait de la sortie du cumul d'une unité légale défaillante en avril 2024, classée dans cette catégorie TPE du fait de son faible effectif. Pour les PE, la hausse constatée depuis le début de l'année 2022 provient à la fois d'une augmentation du nombre de défaillances et d'une hausse de l'encours moyen porté par celles-ci. Depuis le mois de juillet 2024, elle est en outre renforcée par la défaillance d'une PE portant des encours importants pour cette catégorie d'entreprises.

Source : Banque de France, Direction des Entreprises, données disponibles début août 2025.

Source : Statistiques Banque de France. Les défaillances d'entreprises - France Juin 2025. Précisions : Les données sont révisées mensuellement avec des enregistrements de jugement communiqués plus tardivement.

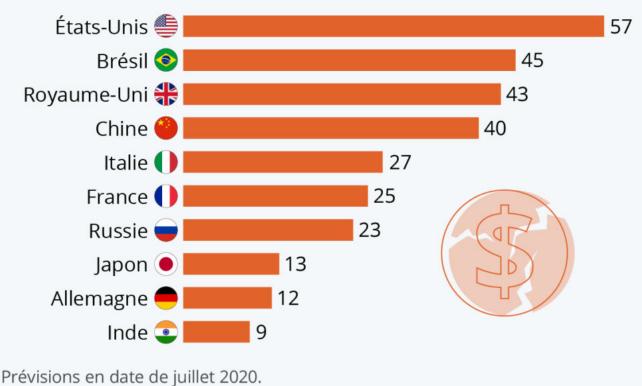
Texte choisi et mis en ligne par Mireille Hurlin



Défaillances d'entreprises : le calme avant la tempête ?

Défaillances d'entreprises : le calme avant la tempête?

Prévision de l'évolution des faillites d'entreprise d'ici 2021, par rapport au niveau de 2019 (en %)



Source: Euler Hermes





Les experts s'attendent à une forte hausse du nombre de faillites d'entreprises suite à la crise du coronavirus. Mais l'ampleur du phénomène ne sera pas le même pour tous les pays, comme le montre cette infographie de Statista basée sur les prévisions de la société d'assurance-crédit Euler Hermes. Selon l'étude, ce sont les États-Unis qui devraient subir la plus forte augmentation de défaillances d'entreprises entre l'année 2019 et 2021 (+57 %). Le Brésil, le Royaume-Uni et la Chine font également



partie des pays qui devraient être les plus durement touchés.

En France, il est estimé que les faillites d'entreprises devraient croître de 25 % du fait de la crise, une hausse similaire à ce qui est attendu en Italie (+27 %) ou en Belgique (+26 %). En comparaison, l'Allemagne et le Japon pourraient relativement bien s'en tirer, avec des prévisions qui tablent sur une augmentation d'un peu plus de 10 % sur cette période. Pour les auteurs de l'étude, la majeure partie des défaillances liées à la crise devrait survenir entre la fin de l'année 2020 et le premier semestre 2021.

De Tristan Gaudiaut pour **Statista**

L' Echo du Mardi N°3902 du 18 février 2020

2 novembre 2025 |



Ecrit par le 2 novembre 2025



Cette semaine!

LE DOSSIER





Conseil régional des Notaires / Unité et proximité

A (റ്	ГТ	TΛ	T	TΠ	ГF

Transports aériens / Acteurs durables au service du territoire

POLITIQUE & TERRITOIRE

Très haut débit / Le Vaucluse 100% connecté en 2022

ÉCONOMIE

Entreprises / Moins de défaillances en 2019

CULTURE

Les <u>rendez-vous culture</u> et loisirs

JURIDIQUES

Annonces légales et Appel d'offres

Pour en savoir plus, <u>abonnez-vous</u> à l'Echo du Mardi!